



Montreuil, le 31/05/2021

LETTRE OUVERTE de la CGT Finances Publiques

✉ : cgtfiancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr | [Suivez-nous sur facebook](https://www.facebook.com/cgtfiancespubliques) ou [@cgtf_fmpub](https://twitter.com/cgtf_fmpub) (Syndicat National CGT Finances Publiques) | [@cgtf_fmpub](https://www.linkedin.com/company/cgtf_fmpub) (CCT Finances Publiques)

Monsieur le Directeur Général,

Le CTR convoqué ce 31 mai 2021 fait l'objet d'un ordre du jour dense, dont la majorité des points sont soumis à avis.

La CGT Finances Publiques est un syndicat, pas un « partenaire ». Son rôle, et celui de ses représentants, est bien d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents des finances publiques. Mais au-delà de ce rôle premier, la CGT Finances Publiques porte des valeurs et un projet de société dans lequel : les services publics sont indispensables, ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas, ils assurent la présence de la République partout sur le territoire, ils réduisent les inégalités, ils ont vocation à rendre notre société plus juste et équitable.

Or, ce CTR, à l'image de nombreuses instances à la DGFIP depuis de nombreuses années, ne propose que de concerter et donner un avis sur des mesures de recul des services publics et donc de la république, ou encore sur des mesures de régression des droits et garanties des agents.

La CGT Finances Publiques est un syndicat représentatif de la DGFIP, et les agents, qui lui donnent mandat, rejettent massivement toutes les contre-réformes de ces dernières années, et en tout premier lieu le NRP et la loi de transformation de la fonction publique.

La CGT Finances Publiques vous a déjà fait valoir sa conception du dialogue social, il ne correspond en rien à ce qui est prévu à ce CTR, à savoir une simple chambre d'enregistrement sans aucune prise en compte concrète des avis, propositions et votes « contre » des organisations syndicales.

La CGT Finances Publiques a démontré auprès des agents pendant des mois de crise sanitaire qu'elle ne se cache pas derrière le dogme de la chaise vide. Bien au contraire, lorsque justement il ne s'agit pas uniquement d'entériner juridiquement par une instance des projets politiques mortifères pour la DGFIP et ses agents, qui eux relèvent de dogmes libéraux, la CGT Finances Publiques participe alors au dialogue social.

La CGT Finances Publiques se montre déterminée à la défense des intérêts collectifs et individuels des agents et des services publics de la DGFIP.

Ainsi, ce CTR ayant pour seul objectif la mise en œuvre de reculs des services publics de la DGFIP par la privatisation de missions ou encore la déclinaison du NRP, la CGT Finances Publiques ne participera pas à cette instance.

Pour la CGT Finances Publiques, d'autres choix sont possibles, ils sont mêmes nécessaires et vitaux à l'aune de cette crise sanitaire.

Fanny De Coster
Secrétaire générale de la CGT Finances Publiques

